



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 41 : Maintien du nombre d'Adjoints et élection**

Le cinq avril 2023, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

#### Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU M. BEASSE, Mme HEBERT, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

#### Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme LEGRAIS-OZBERK  
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU,  
M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON,  
M. LE MOEL a donné procuration à Mme BOMBRAY,  
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI,  
Mme RICHET a donné procuration à Mme SONNET,  
Mme ORAIN a donné procuration à M. GAUDIN.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**Objet : Maintien du nombre d'Adjoints et élection**

**EXPOSE**

Par délibération en date du 23 mai 2020, le Conseil Municipal a décidé de créer neuf postes d'Adjoints au Maire.

Suite à la délibération n°2023-40 du 5 avril 2023 retirant l'ensemble des délégations à Mme Céline GALLAND-PLUMEJAULT, Adjoint au Maire, le poste de 7<sup>e</sup> Adjoint au Maire est vacant.

Ainsi, conformément aux dispositions des articles L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est proposé de maintenir le nombre d'Adjoints à 9 et de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire. Cet Adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant.

**DECISION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1) De maintenir le nombre des Adjoints à 9 ;
- 2) De procéder à l'élection du nouvel Adjoint au Maire, conformément au procès-verbal annexé à la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 26 voix  
Abstentions : 7 (M. BARON, M. GAUDIN,  
Mme LEGRAIS-OZBERK, M. LE HECHO,  
Mme PALIERNE)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 5 avril 2023

La secrétaire de séance,

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230407-4-DE

Acte certifié exécutoire

ROSA HEBERT

Réception par le Préfet : 07-04-2023

Publication le : 07-04-2023

Le Maire,



Alain HUNAUULT

Le Maire,  
Alain HUNAUULT

